

dans les habitudes de ce poisson ; les vieux habitants et les vieux pêcheurs m'informent que ces alternatives se sont produites dès les débuts de la colonisation du pays, et la rareté du saumon, pendant une saison ou deux, n'a aucune importance pour ces gens qui espèrent fermement qu'elle sera suivie de l'abondance. Je ne saurais vous donner la raison de ces alternatives de rareté et d'abondance, mais je m'imagine que le saumon, comme la morue, le maquereau, le hareng et autres poissons de mer, est guidé, dans ses migrations d'un littoral à l'autre par l'abondance de la nourriture qu'il peut se procurer sur tel ou tel littoral, c'est-à-dire les poissons des petites espèces et leur fretin. Lorsque les saumons visitent certains parages en nombre considérable, la destruction des menus poissons est telle qu'ils ne se reproduisent plus, et si cette destruction continue pendant une année ou deux, ces parages sont presque complètement dépeuplés jusqu'à ce que, dans le cours naturel des choses, le repeuplement s'opère ; dans l'intervalle, le saumon et les autres poissons doivent aller chercher leur nourriture sur un autre littoral, ce qui produit la rareté sur un point et l'abondance sur l'autre. En appliquant cette idée au saumon, je me trouve en contradiction avec la théorie reconnue, d'après laquelle chaque saumon a sa rivière où il fraie, celle où il est éclos lui-même, et ne visite jamais d'autre littoral ; mais j'arrive, chaque jour, à me convaincre que cette théorie, comme plusieurs autres concernant le saumon, est fautive, ou, du moins, n'est pas entièrement conforme à la réalité. Un exemple fera mieux comprendre ce que je veux dire. Un saumon éclos et nourri sur la rivière Miramichi, reviendra dans cette rivière, lorsque l'âge de la reproduction arrive, pour y déposer ses œufs, s'il a trouvé à se nourrir sur le littoral pendant l'été ; mais supposons que, par suite de la rareté de la nourriture sur ce littoral, ce saumon soit obligé de visiter d'autres parages, soit le Labrador ou Terre-neuve, pour y trouver de quoi se nourrir, alors, d'après moi, ce saumon entrera dans quelque rivière du voisinage pour y déposer ses œufs et ne reviendra à la rivière Miramichi que quand il pourra trouver sa nourriture dans le voisinage.

M. Vening prétend que les divers établissements de pisciculture n'ont donné aucun résultat avantageux pour les pêcheries du littoral. Il faut bien admettre que la pisciculture n'a pas encore donné les résultats que l'on en attendait ; mais il est prématuré, selon moi, d'en conclure que cette entreprise a échoué et n'a pas profité à nos pêcheries. Les efforts de votre département, bien qu'amplement proportionnés aux ressources financières du pays, ont toujours été insuffisants en raison des difficultés à surmonter. Lorsque votre département adopta ce projet, je ne doute pas que son auteur ayant constaté qu'il pouvait faire éclore du saumon et le garder pendant six semaines, crut avoir résolu le problème de repeupler nos rivières. Les nombreux et défavorables changements qui ont eu lieu dans la plupart de nos lacs et rivières, à la suite de la colonisation du pays, n'étaient pas regardés comme des obstacles sérieux à la pisciculture, ce que l'expérience nous a malheureusement appris. A mon avis, la plus grande difficulté à combattre vient de ce que très peu de nos rivières sont aujourd'hui dans leur état primitif, ne conviennent plus, comme frayères, aux reproducteurs, et ne fournissent plus, en quantité suffisante, la nourriture nécessaire au fretin obtenu par les procédés naturel ou artificiel. Les plus incrédules admettront qu'il est possible de faire éclore les œufs de saumon et de déposer les alevins dans nos rivières ; mais on peut demander avec certaine raison : "A quoi bon, si ce fretin disparaît pour toujours ?" C'est là, au premier abord, une difficulté insurmontable ; mais je crois que nous pouvons faire un grand pas dans la bonne direction en concentrant, sur une ou deux rivières bien choisies, les efforts tentés dans nos divers établissements de pisciculture. Jusqu'à présent, on a voulu faire une distribution aussi générale que possible des alevins, pour avantager toutes les sections du pays ; en agissant ainsi, on a déposé des alevins dans des rivières qui ne leur convenaient aucunement, parce que l'eau est rare dans quelques-unes pendant les sécheresses de l'été, parce que la forêt a été coupée sur leurs bords, parce que plusieurs sources fraîches ont tari, parce que l'eau est constamment exposée aux rayons du soleil et s'est tellement échauffée que le saumon, jeune ou vieux, ne peut y vivre.

L'expérience a prouvé cette dernière assertion. Un saumoneau ou un alevin de saumon ne peuvent vivre dans l'eau dont la température dépasse 75 degrés, et il faut,